



Tous les membres de ma nation seront pardonnés à l'exception de ceux qui divulguent leurs péchés.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) a entendu le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : « Tous les membres de ma nation seront pardonnés à l'exception de ceux qui divulguent leurs péchés. Relève de cette catégorie le fait qu'un homme accomplisse quelque chose de nuit et que, une fois arrivé au matin, bien qu'Allah ait couvert ses méfaits, il dise : " Ô untel ! La nuit dernière, j'ai commis telle chose et telle chose ! " Son Seigneur l'avait pourtant couvert durant la nuit, mais voilà qu'au beau matin, celui-ci dévoile ce qu'Allah avait couvert pour lui. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Tous les musulmans seront pardonnés par Allah à l'exception de celui qui s'humilie lui-même en divulguant ses actes de désobéissances commis durant la nuit alors qu'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, l'avait couvert. En effet, le voilà de beau matin qui informe les gens de ses actes de la veille. Et, alors qu'Allah l'avait couvert, il décide de s'humilier lui-même en dévoilant ses méfaits !

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3756>

